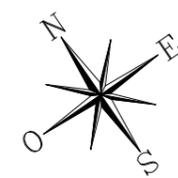
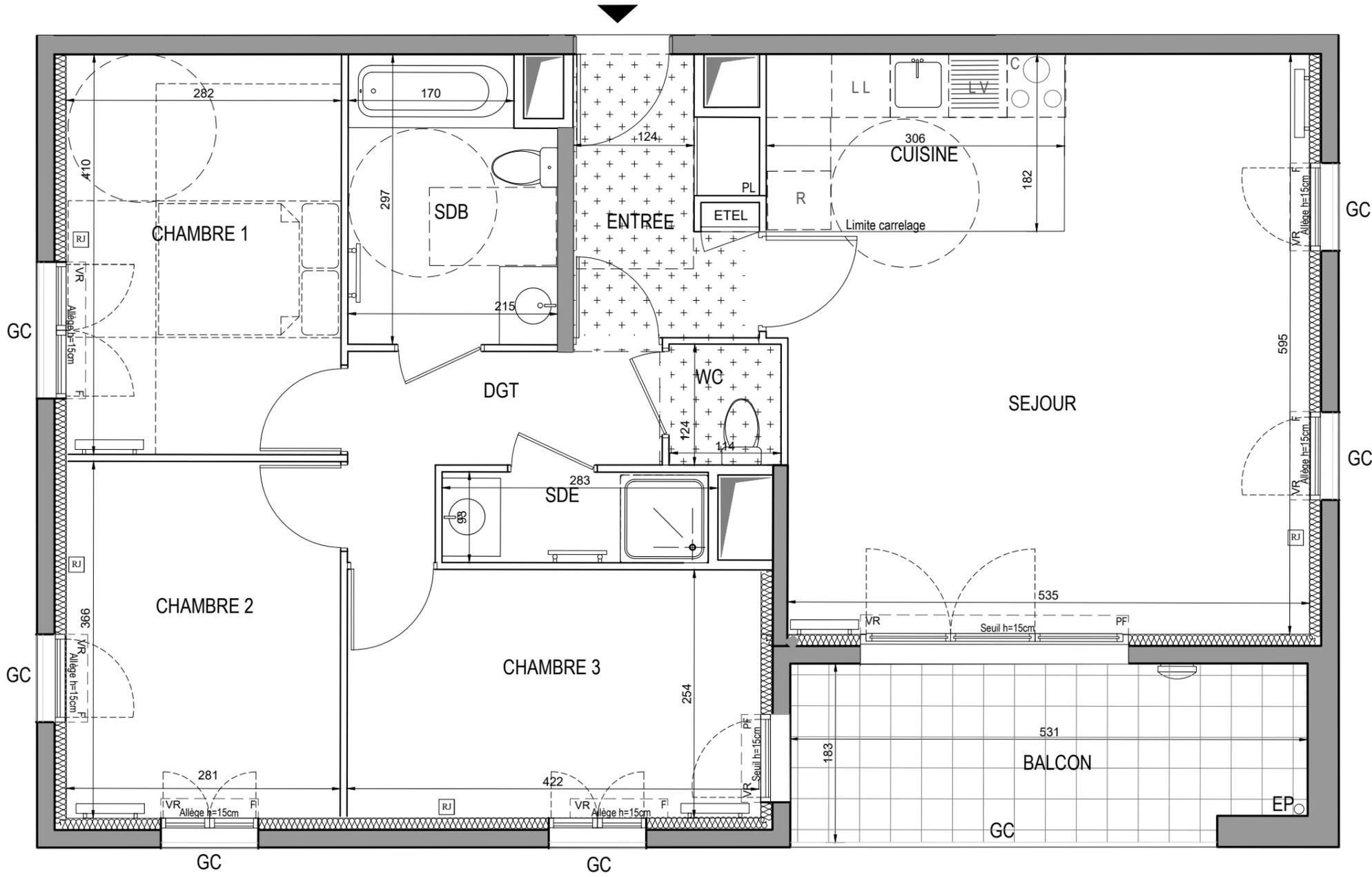


HALL B
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° B46 au 4ème étage

ENTREE	4,87	m ²
SEJOUR	26,88	m ²
CUISINE	5,56	m ²
CHAMBRE 1	11,56	m ²
CHAMBRE 2	10,28	m ²
CHAMBRE 3	10,81	m ²
SALLE D'EAU	2,54	m ²
SALLE DE BAINS	6,06	m ²
WC	1,42	m ²
DEGAGEMENT	4,66	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	84,64	m²
BALCON	9,47	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	94,11	m²



LEGENDE

[RJ]	Prise RJ 45		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant		R Réfrigérateur
GC	Garde-corps		LV Lave Vaisselle
	Soffite / faux plafond		LL Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		C Cuisson
PL	Placard		--- Retombée de poutre
VB	Volet battant		EP Eaux pluviales

Indice A SEPTEMBRE 2018
Echelle : 1/50ème

HUBERT GODET ARCHITECTE

Nota 1: Compte tenu de la déclivité de la rue Tronchet, le niveau de référence (rez-de-chaussée) pour nommer les étages est celui du hall d'entrée de chaque bâtiment.
Nota 2: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.